

Bachelier en Agronomie orientation TA

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE			
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : agro.montignies@helha.be	

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AT 105 Anglais 1			
Ancien Code	AGTA1B05	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CITA1050		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Claire HUPET (hupetc@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité d'apprentissage est de préparer l'étudiant à utiliser différentes compétences de communication en anglais : expression écrite, compréhensions à la lecture et à l'audition.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Informier, communiquer et travailler en équipe**
 - 1.1 Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations techniques ou scientifiques et ce tant à l'échelon national qu'international
 - 1.3 Participer à la vulgarisation
- Compétence 2 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**
 - 2.1 Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente
 - 2.2 Développer un esprit critique

Acquis d'apprentissage visés

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable lors d'exercices et/ou d'examens :
 De restituer, d'utiliser et d'appliquer les notions grammaticales et lexicales vues en cours et/ou en étude autonome dans des phrases et/ou une production écrite ;
 De décoder des messages écrits et/ou oraux produits en langue cible ;
 De reproduire et formuler des messages oraux et/ou écrits en langue cible.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

AGTA1B05A Anglais 1 24 h / 2 C

Contenu

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :
Révision et/ou acquisition des notions grammaticales et lexicales - thématiques liées à la technologie animalière; Compréhensions à la lecture et à l'audition - thématiques liées à la technologie animalière.

Démarches d'apprentissage

Alternance d'explications théoriques et d'exercices d'application ;
Exercices préparatoires (parfois en autonomie, parfois en classe) : compréhensions à la lecture et à l'audition ;
exercices grammaticaux et lexicologiques...

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances questions-réponses; forum; présence de certains correctifs sur la plateforme; ...

Sources et références

- Azar, B. & Hagen, S. (2009). *Understanding and using English grammar* (4th ed.). Longman.
- Murphy, R. (2009). *English grammar in use: a self study reference and practise book for intermediate students of English* (3e ed.). Cambridge Univ. Press.

Ce point reprend les références de base mais les références exhaustives se trouvent à la fin du syllabus et/ou des PPT.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus du professeur ;
Présentations Powerpoint ;
Documents authentiques de la presse écrite et audiovisuelle anglo-saxonne ;
Notes de cours de l'étudiant. La prise de note du vocabulaire est laissée au soin de l'étudiant.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1:

Les étudiants seront soumis à une évaluation écrite en janvier qui vaudra pour 50 % de la note finale.

Q2:

Les étudiants seront soumis à un examen écrit en mai/juin qui vaudra pour 50 % de la note finale.

Q3:

Les étudiants n'ayant pas obtenu la note de 10/20 en juin (reprenant les examens du Q1 et du Q2) seront soumis à un examen écrit lors de la session de septembre qui vaudra pour 100 %.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	50	Exe	50	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Si l'examen est composé de plusieurs parties, elles doivent être présentées : un PR ou un PP pour une ou plusieurs parties équivaut à un PR ou un PP pour la AA. La AA et donc l' UE ne seront pas validées.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).